

La Charte du GéroNam

Nos Membres

- **Des personnes** physiques et morales qui **exercent sur le territoire de la province de Namur une activité** dans un des domaines du **bien- vieillir**.
- **Des personnes** physiques et morales **représentatives des aînés résidant en province de Namur**.
- **Des experts du bien- vieillir**, de par leurs compétences, leur expérience professionnelle et/ou personnelle, leur connaissance du territoire ou leur vécu.

Structurés au sein d'une communauté multidisciplinaire/ intersectorielle dénommée « GéroNam ».

Nos Valeurs

- **Défendre une vision humaniste de la société**
 - Mettre l'aîné au centre de tout projet.
 - Tenir compte de la singularité de chacun, de chaque projet de vie.
- **Lutter contre les stéréotypes**
 - Faire du vieillissement de la population une opportunité.
 - Développer une vision positive, réelle et variée des aînés.
- **Promouvoir le « bien- vieillir en bonne santé »**
 - Décloisonner les secteurs et pratiques grâce une mutualisation des ressources et une réponse coordonnée de tous les acteurs.
- **Favoriser une société inclusive**
 - Améliorer l'autonomie, la qualité de vie, l'empowerment des aînés grâce à l'offre de services, aux technologies, à la formation des prestataires, aux politiques locales, ...
 - Prendre en compte les besoins exprimés des aînés et de leur entourage.
 - Veiller à l'accessibilité des divers outils, services et offres au plus grand nombre sur tout le territoire.



Nos Principes

- Les membres du GéroNam collaborent dans un souci de **complémentarité et de solidarité**. Chacun participe aux travaux en fonction de ses moyens et ressources.
- Les principes d'**égalité, de respect des différences, de liberté d'opinion et de neutralité** sont la base des débats entre les partenaires.
- Les comités d'avis sont garants du **traitement neutre et équitable** des dossiers qui leur sont soumis.
- **Les membres contribuent au développement** de la communauté et à son rayonnement.



Nos Engagements

Faire du GéroNam une ressource territoriale pour les citoyens, l'ensemble des professionnels et des acteurs privés et publics de tous les domaines du bien-vieillir.

Et plus particulièrement :

- **Partager et informer**
Rendre accessible, échanger et évaluer des informations, des bonnes pratiques, des initiatives. Décloisonner, favoriser les réflexions interdisciplinaires. Donner de la visibilité aux acteurs, actions et initiatives.
- **Sensibiliser**
Démystifier le vieillissement, faire évoluer les mentalités. Favoriser une culture inclusive, lutter contre les stéréotypes.
- **Anticiper et innover**
Réaliser une analyse des besoins, assurer une veille des changements. Favoriser le développement d'alternatives, faire émerger des solutions au travers de partages d'expériences, d'initiation de projets.
- **Conseiller**
Être force de proposition pour les pouvoirs publics en matière d'évolution des législations, des normes. Augmenter la transversalité entre les différents niveaux de pouvoirs et ministères (santé, éducation, etc.).
- **Former**
Favoriser la mise en place de formations pour les professionnels, les aînés, les générations futures. Augmenter l'attractivité des métiers du bien-vieillir et favoriser le développement local.